

Maïda Landry

Projet du parc éolien Massif du Sud

Depuis toujours, il existe des sujets qui occasionnent des controverses. Actuellement, ce sont les questions environnementales et énergétiques qui sont à la une. Grâce aux recherches et à la technologie, une solution pertinente a été proposée pour pallier au manque énergétique qui pourrait être imminent si la population continue d'augmenter en nombre et que les ressources ne s'accroissent pas. Cette solution de remplacement est l'exploitation de l'énergie éolienne. Le but de ce mémoire est donc de présenter mon opinion sur ce projet en étayant les connaissances que j'ai sur le sujet et d'obtenir des informations quant aux diverses questions auxquelles je n'ai pas trouvé de réponses. Certes, je me suis informée sur le sujet, mais je ne prétends pas posséder l'absolue vérité. Aussi, ce texte est non-exhaustif en ce sens où je n'ai pas couvert toute la question vu le nombre restreint de pages qui m'étaient allouées et ma limite de connaissances sur le sujet. Avant d'entrer dans le vif de la question, une brève présentation de moi-même et des raisons pour lesquelles ce sujet m'interpelle vous seront présentées.

Mon nom est Maïda Landry. Je suis une fière citoyenne de la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse depuis 23 ans, soit depuis ma naissance. Du côté professionnel, je suis étudiante à l'Université Laval où je termine actuellement mon Baccalauréat en Éducation au Préscolaire et Enseignement au Primaire (BÉPEP). Les fins de semaine et lors des vacances, je travaille au Marché Saint-Luc. J'y suis employée depuis maintenant près de dix ans. J'ai aussi travaillé à plusieurs reprises pour la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse.

Après mes études, je compte revenir m'installer dans les environs de mon village natal, c'est pourquoi ce projet attire mon attention. Aussi, en tant qu'enseignante en devenir, j'ai appris à voir le monde dans une optique futuriste pour ainsi tenir compte de l'héritage que nous laisserons à nos enfants et aux générations ultérieures. Je considère que c'est avec de tels projets que l'on change la face du monde pour les décennies et les siècles à venir, il est donc important pour moi de comprendre de quoi il s'agit et d'y apporter mon appui si je juge cela valable. C'est le cas pour le projet des éoliennes du parc du Massif du Sud.

Comme je n'ai pas pu assister en personne aux différentes audiences, j'ai réalisé quelques investigations qui m'ont permis d'approfondir ma connaissance à propos de ce projet de grande envergure et, ainsi, de pouvoir me positionner par rapport à l'actuelle controverse qui entoure le projet éolien de parc du Massif du Sud. Au cours de mes recherches, j'ai pris conscience des multiples avantages qu'entraînera la mise en place de

ces installations, que ce soit du point de vue environnemental, municipal, individuel, énergétique et plus encore.

D'abord, en prenant en compte différents documents relatifs au sujet, j'ai pu constater que l'implantation d'éoliennes a des avantages considérables en matière d'environnement. En effet, l'énergie éolienne est durable et propre. Puisque les éoliennes n'ont pas besoin de carburant pour fonctionner, elles n'émettent pas de gaz à effet de serre. Aussi, l'exploitation du vent comme source d'énergie permet de préserver nos gaz naturels qui, eux, sont non renouvelables. C'est beau de voir dans l'immédiat, mais à long terme, qu'en est-il? Mes recherches m'ont permis d'apprendre qu'après sa durée de vie, l'éolienne est entièrement démontable et en grande partie recyclable puisque constituée de matière plastique et de métal. La seule partie problématique pourrait être le socle en béton.

Ensuite, bien que les éoliennes n'apportent pas de bénéfices à la faune et la flore, il en reste du moins qu'elles causent des dommages moindres et des perturbations minimales lorsque comparées à plusieurs autres activités humaines comme la construction des routes, le déboisement, etc. Je me suis notamment questionnée à propos des oiseaux et des chauves-souris. En ce qui concerne les oiseaux, différentes études sont menées par des ornithologues afin de s'assurer que les éoliennes ne se trouvent pas dans des zones où vivent des oiseaux de races protégées et on veille à ne pas perturber la migration des espèces qui nous quittent lors de nos rudes hivers. Encore une fois, prenons le temps de comparer cette situation avec celles de notre quotidien afin de nous rendre compte que la mortalité des oiseaux ayant pour cause les éoliennes n'est pas comparable avec celle liée à la circulation routière, aux lignes électriques, aux baies vitrées, à la chasse, aux pesticides et insecticides, aux marées noires ou à la disparition des milieux favorables aux oiseaux.¹ En ce qui concerne les chauves-souris, elles ne volent pas par grands vents et savent éviter les pales immobiles. Aussi, comme il est difficile de mesurer la population réelle des différentes espèces de chauves-souris peuplant notre région, cet impact est difficilement quantifiable. De plus, Cyberpresse souligne que seulement la moitié des chauves-souris tuées avaient des signes d'impact direct avec des pales d'éolienne².

Au niveau municipal, l'implantation d'éoliennes pourrait entraîner une augmentation du tourisme dans la région. Si initialement je doutais de cette affirmation, j'ai appris que les parcs éoliens faisaient souvent l'objet de visites dans le cadre de tourisme industriel, d'écotourisme, de tourisme vert et de sorties éducatives pour les étudiants. Cette source de revenus est minime et incertaine lorsque comparée aux recettes fiscales qui seront versées aux municipalités hôtes. Ce projet favorisera aussi le

¹ <http://www.planete-eolienne.fr/oiseaux.html>

² <http://www.cyberpresse.ca/environnement/200809/08/01-660249-les-eoliennes-pourraient-menacer-certaines-chauves-souris.php>

développement local et réduira probablement la migration des jeunes adultes vers les grands centres.

En plus des bénéfices communs, certains propriétaires pourront profiter individuellement des avantages que procure l'implantation d'éoliennes. Si on pense aux terres non arables des montagnes, celles situées à une altitude si haute que le sol est trop pauvre pour permettre à la végétation de croître normalement et où le vent et les intempéries rendent les arbres très vulnérables, la mise en place d'une éolienne peut s'avérer un bon moyen de tirer profit de sa terre. Cela assure, par le fait même, un revenu supplémentaire pour pallier à la faible rentabilité que représente ces boisés. Il est d'ailleurs possible d'implanter une éolienne sur son terrain et de poursuivre ses activités, car la surface exploitée pour la mise en place de la « machine » est minime. Pour ceux qui ne possèdent pas de terrain propice à l'implantation d'éoliennes, il est pertinent de savoir que ce nouveau projet énergétique engendrera 200 nouveaux emplois lors de la construction des éoliennes et que huit à dix postes permanents seront créés pour la durée de l'exploitation et afin d'assurer l'entretien des machines. En ce qui concerne la nuisance sonore pouvant être occasionnée par les éoliennes, la distance entre le parc du Massif du Sud et les habitations est suffisante pour que l'impact soit moindre. Elle répond du moins aux normes gouvernementales. Pour la nuisance visuelle, je dirais que c'est une question de goût. J'ai moi-même visité plusieurs pays d'Europe où j'ai vu des éoliennes, dont le Danemark, la Suisse et la Hongrie, et je n'ai pas trouvé cela si désagréable à l'œil.

Dans l'optique de la sécurité aérienne, les éoliennes émettent des signaux lumineux à intervalles réguliers. Ces normes sont déterminées par le gouvernement et tous les standards doivent être respectés afin d'assurer la sécurité civile.

Du point de vue énergétique, l'implantation d'éoliennes dans le parc du Massif du Sud nous assurera une indépendance énergétique. Pour le moment, c'est peut-être un peu idyllique de poser cette hypothèse puisque l'énergie éolienne est intermittente, ce qui fait qu'elle doit être combinée avec l'hydroélectricité. Ultérieurement, avec l'avancement de la technologie, on pourra certainement trouver un moyen de stockage facile et abordable qui nous permettra de disposer d'une banque énergétique. De plus, vu son efficacité, on a estimé à 30 000 le nombre de foyers qui seront alimentés par le Parc. Aussi, si au départ les éoliennes pouvaient causer des interférences avec les antennes et les radars à proximité, ce ne sera plus le cas dès le mois d'août, car le système passera au numérique.

Finalement, plusieurs de mes doutes initiaux étaient non fondés. Maintenant que je me sens mieux informée sur le sujet, j'appuie ce projet. Aussi, le contrat qui fut établi par la compagnie voulant implanter les éoliennes et la municipalité a permis d'éliminer plusieurs de mes craintes. Entre autres, le contrat de réparation des éoliennes m'a personnellement soulagée. De plus, je trouve que les différentes audiences et la prise de

contact qui a été faite avec les citoyens des différentes municipalités touchées démontrent un souci de transparence de la part de Saint-Laurent Énergies. Personnellement, j'ai moins de craintes relatives à ce projet qu'à la question de l'exploitation du gaz de schiste où tout semble fait sans consultation de la population. La méfiance nous a permis de prendre des dispositions avant-gardistes sur des conséquences néfastes qui auraient éventuellement pu survenir, mais pourquoi ne pas essayer de changer sa lunette d'œil pour voir ce que ce projet pourrait nous apporter plutôt que ce qu'il pourrait nous enlever.

Vous comprendrez que j'appuie ce projet, mais quelques-unes de mes questions demandent encore des réponses. Par exemple, je me questionne sur les possibilités de stockage de l'énergie produite. Aussi, je voudrais connaître les impacts des éoliennes sur les vents en altitude, entraînent-elles de la turbulence? J'aimerais aussi qu'on élucide la question des interférences électromagnétiques induites par les générateurs.

En guise de conclusion, je crois que le projet éolien a des avantages non négligeables sur notre région, sur notre municipalité. Un rêve, un pays, un village, n'est-ce pas la devise de notre municipalité? Est-ce que le village des rêves de nos ancêtres correspond à celui dans lequel nous vivons aujourd'hui? Les jeunes adultes désertent le village, le tourisme est plutôt faible, les services sont peu nombreux... Et si on essayait de changer la face de notre petit coin de pays. C'est du moins ce que semble souhaiter la majorité de la population de Saint-Luc selon ce qu'indique les résultats du référendum sur les éoliennes.